

(1)

(N° 114.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur André Jean Graeff, trompette au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

(Voir le N° 110 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, fils légitime d'un père militaire au service des Pays-Bas, est né à Haarlem, en 1818.

Il était en Belgique, avant la révolution, où son frère aîné servait comme trompette dans le 6^e régiment de hussards. Il s'est engagé en 1830, dans l'armée nationale Belge, comme trompette musicien dans le 1^{er} régiment des chasseurs à cheval et a pris depuis lors des rengagements successifs. Il s'acquitte de ses fonctions de trompette avec zèle et dévouement ; et d'après une attestation de son colonel, du 6 avril 1846, il dirige l'école de musique du régiment.

Il a épousé une Belge, dont il a plusieurs enfants. Les avis des autorités sont favorables à sa demande, qui a été prise en considération, dans la Chambre des Représentants, par 36 suffrages contre 25.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.